RES08 PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LA DEMARCHE EVALUATIVE DANS LES ESSMS : S'APPROPRIER LE NOUVEAU REFERENTIEL

Contexte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a posé la nécessité d'évaluer les pratiques et de mettre en avant les bonnes pratiques permettant aux établissements d'élaborer des procédures et de veiller à faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées.

La réforme de l'évaluation des ESSMS en cours amène à un changement de paradigme dans le processus évaluatif et donc de la démarche d'amélioration continue à la qualité.

L'URIOPSS Occitanie propose un accompagnement dans votre démarche évaluative incluant cette phase de formation éligible au financement par votre OPCO et un appui dans la mise en œuvre sur 18 mois.

Objectifs / Compétences visées

- **Connaitre le nouveau dispositif évaluatif et ses enjeux**
- **Découvrir la démarche d'évaluation (auto-évaluation, évaluation)**
- **S'approprier les nouveaux outils d'évaluation de la HAS**
- **Utiliser les résultats de l'évaluation dans sa dynamique d'amélioration de la qualité**

Contenu

S'approprier le dispositif

- **Les ambitions du nouveau cadre évaluatif**
  - Contexte réglementaire
  - Objectifs de travail de la CSMS de la HAS
- **Les objectifs attendus**
  - **La place de la personne accom**pagnée
  - La démarche continue d'amélio**ration de la qualité**
- **la certification des évaluateurs externes**
  - Cahier des charges
  - La plateforme SYNAE

Mettre en œuvre la démarche évaluative

- **Le référentiel et les critères**
  - Les 3 chapitres : la personne, les professionnels, l'ESSMS
  - Les 139 critères / les critères impératifs
- **Les méthodes**
  - L'accompagné traceur
  - Le traceur ciblé
  - L'audit système
- **L'évaluation : procédure et points de vigilance**
  - La visite
  - Les cotations
  - Le rapport

JE M'INSCRIS

Date(s) & Lieu(x)

19 novembre 2024 - Montpellier
INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 2 modules de 3.5 heures 9h00-12h00 ou 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

210 € - Adhérent
385 € - Non-adhérent
INTRA - sur devis

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COPIL qualité
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques
Support remis aux participants

Animation en visio-conférence via Teams ou LMS (INTER). Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique Projet, évaluation, vie associative

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de nous contacter au préalable